

Bicyc'LETTRE

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > Septembre 2012 > n°91

ÉDITO

POUR UNE VRAIE VILLE CYCLABLE... LES GRANDS CHANTIERS SONT LANCÉS !

En acceptant la charte de Bruxelles, Nantes Métropole s'est engagée à atteindre dès 2020 une part modale des déplacements à vélo au dessus de 15 %. L'objectif est ambitieux puisqu'aujourd'hui cette part modale ne tourne qu'autour de 3 à 4 %, proche de Toulouse ou Bordeaux, mais loin derrière des agglomérations comme Strasbourg, ou Grenoble.

« Nantes Métropole a changé de braquet », tel était le titre d'une précédente bicyc'lettre et chacun aujourd'hui constate effectivement des travaux importants en matière d'aménagements cyclables. L'inauguration du premier tronçon de l'axe structurant nord-sud a eu lieu le 18 septembre. Le Cours des Cinquante Otages sera inauguré à la fin du mois d'octobre, le quai Baco est lui aussi en cours de réaménagement et offrira une belle voie cyclable de la gare Sud à la place Alexis Ricordeau. Place au Vélo se félicite de cet effort qui ne fait que traduire des engagements pris il y a déjà fort longtemps puisque Jean-Marc AYRAULT nous avait promis les axes structurants lors de son mandat 2002/2008... Gageons que le nouveau Président, Gilles RETIÈRE, cycliste convaincu, saura amplifier avec Jacques GARREAU, le plan vélo.

Les axes structurants constituent le fer de lance de la politique des aménagements vélo. Nantes Métropole doit les concevoir dans leur globalité et leur continuité. Il ne sert à rien d'aménager un tronçon d'un kilomètre si c'est pour se retrouver soudain noyé dans la circulation. Aurait-on imaginé les lignes de tram construites par morceaux ? Il reste donc un grand chantier à mener pour véritablement avoir un réseau structurant et structuré qui permette de franchir en sécurité les portes du périphérique et d'accéder au centre-ville. Enfin les boulevards doivent être débarrassés du stationnement en épi : celui-ci n'est malheureusement supprimé qu'au compte-goutte.

Encore plus aujourd'hui, les enjeux environnementaux et énergétiques imposent le vélo comme un mode de déplacement prioritaire en ville. Nos responsables politiques l'ont compris. Ils doivent maintenant mettre tout en œuvre pour permettre à tous les publics de pouvoir facilement se déplacer dans l'agglomération. Nous reconnaissons aujourd'hui l'investissement de Nantes Métropole mais PAV continuera, auprès des élus et techniciens, à faire entendre sa voix afin que l'agglomération soit reconnue par la haute qualité de son réseau cyclable.

Jean-Paul BERTHELOT

- 2 ➤ Revue de presse
➤ Nouveaux aménagements
- 3 ➤ Accidentologie vélo
➤ Nos relations récentes avec Nantes Métropole
- 4 ➤ Les Actions PAV
- 5 ➤ Coach vélo
- 6 ➤ Les plassovélistes estivent
- 8 ➤ Sorties PAV / Agenda

**Bourse
aux vélos
samedi 29
septembre
de 9h30
à 16h30**

au Parc du Grand
Blottereau, boulevard
Auguste Peneau près
du gymnase



REVUE DE PRESSE DES REVUES CYCLISTES

BESANÇON LES PONTS, C'EST LE POMPON

Les ponts de l'agglomération de Besançon sont de plus en plus difficiles à prendre à vélo, et les cyclistes locaux s'en émeuvent. Des bandes cyclables disparaissent par exemple à l'occasion de travaux, ne laissant plus le choix qu'entre le trottoir ou des voies automobiles dangereuses. Ce numéro reprend également le communiqué d'un collectif demandant des voies dédiées aux vélos sur un pont très fréquenté sur le Doubs, le pont de Beure. *Le rayon*, mars 2012, pages 4 et 5

<http://aub.velobesancon.info/images/pdf/rayon/2012-03-Rayon-69.pdf>

BORDEAUX OPÉRATION DE SENSIBILISATION AUX SAS VÉLOS

Au printemps dernier, les militants de l'association de cyclistes bordelais sont intervenus à plusieurs carrefours simultanément pour informer les automobilistes sur le fonctionnement des sas vélos. Si ces derniers se sont montrés intéressés, il en ressort que seule une minorité de gens savait déjà comment les négocier. Le même constat pourrait être fait à Nantes : une campagne d'information de grande ampleur destinée aux automobilistes, motards, et même aux cyclistes, est nécessaire, compte tenu de l'ignorance générale dans laquelle baignent ces équipements désormais très répandus. *Vélo-cité* n°113, avril 2012, page 5

<http://www.velo-cite.org/000-pourlesliens/velocite-113-light-3.pdf>

LILLE FABRIQUER SES SACOCHES VÉLO

L'heurovélo propose un petit guide illustré pour fabriquer soi-même ses sacoches vélo. *L'heurovélo* n°69, mai 2012, page 6

<http://www.droitauvelo.org/HEUROVELO/heurovelo69.pdf>

TOULOUSE LES VÉLOS AUTORISÉS DANS LE TRAM EN HEURES CREUSES

Depuis juin, à Toulouse, il est possible de prendre son vélo dans le tram en journée, en dehors des heures de pointe (7h-9h et 16h-19h). Toulouse rejoint ainsi la longue liste des villes où c'est possible : Bordeaux, Le Mans, Lille, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Orléans, Strasbourg, etc. Rappelons qu'à Nantes, on ne peut prendre son vélo dans le tram en semaine qu'avant 7h et après 19h. *Le journal du cycliste urbain* n°116, Automne 2012, page 13

http://toulousevelo.free.fr/IMG/pdf/journal_n116.pdf

Stéphane



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AXE NORD-SUD CYCLABLE C'EST EN COURS !

Le 18 septembre inauguration boulevard de la libération à Rezé du premier tronçon de l'axe vélo structurant de l'agglomération. Gilles Retière était triplement mobilisé en tant que maire, président de Nantes métropole et cycliste. Souhaitons que l'aménagement et l'effort restent continus !

DÉPLOIEMENT DE SAS VÉLO À SAINT-HERBLAIN

Suite au travail et à la concertation avec les usagers la mairie a aménagé cet été la voirie pour le vélo : des sas vélo pour aller tout droit sont actuellement déployés pour anticiper sur le développement du trafic cycliste

RUE DUFOUR À NANTES

Depuis trois ans, la rue Dufour n'était qu'en partie à double sens cyclable sur seulement une centaine de mètres entre la rue Desaix et l'entrée du parking du lycée Livet. Cette première avancée obtenue par une manifestation des adhérents de PAV sécurisait le trajet des élèves et du personnel du lycée qui, auparavant empruntaient en sens interdit ce tronçon pour éviter ainsi un long et dangereux détour jusqu'à l'avenue de Chanzy. Cependant, la rue Dufour restait en sens unique sur toute sa partie sud, privant ainsi les cyclistes d'un accès rapide et sécurisé vers le centre ville, la rue du Général Buat en parallèle n'étant pas vraiment un havre de paix pour les cyclistes, compt tenu de son trafic motorisé important...

De plus, rue étroite, elle possédait un stationnement automobile bilatéral ce qui n'était pas sans poser des

problèmes d'accès aux pompiers et aux services d'enlèvement des ordures ménagères.

Au printemps, la rue Saint-Donatien, dans le prolongement nord de la rue Dufour, était mise en double sens cyclable même si la visibilité des cyclistes débouchant rue Desaix n'est pas excellente en raison du stationnement autorisé des véhicules de ce côté de la rue Desaix. Déjà un premier progrès... Puis vint l'été et la mise en double sens cyclable intégral de la rue Dufour. Voici une belle réalisation attendue ! D'une part la rue Dufour (en zone 30) et en stationnement unilatéral est beaucoup plus agréable, le marquage au sol est très visible et surtout l'aménagement du carrefour rue Dufour-avenue de Chanzy est une vraie réussite. Les cyclistes peuvent suivre un marquage sécurisé qui les conduit directement à l'intérieur du sas vélo du haut de l'avenue de Chanzy ! On a connu à Nantes des fins de bandes cyclables moins sympathiques... Certains aménagement nous font hurler mais quand d'autres sont réussis, autant le dire même si attendre trois ans, c'est un peu long...

Jean-Marc Vince

INTERMODALITÉ

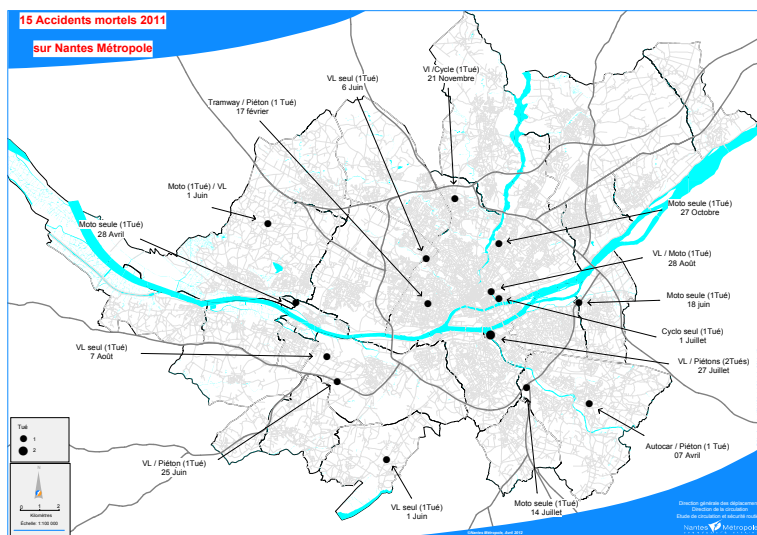
Le 20 septembre inauguration du parking vélo gare Nord... un bel aménagement. Il restera sans doute à affiner une communication vers l'accueil SNCF en lien avec EFFIA et NM. En principe un mode d'emploi pour fixer son vélo à l'étage supérieur sera inséré sur les racks...

Actuellement sur l'espace gare cela fait environ 800 places qui devraient être portées à 1000 assez rapidement.

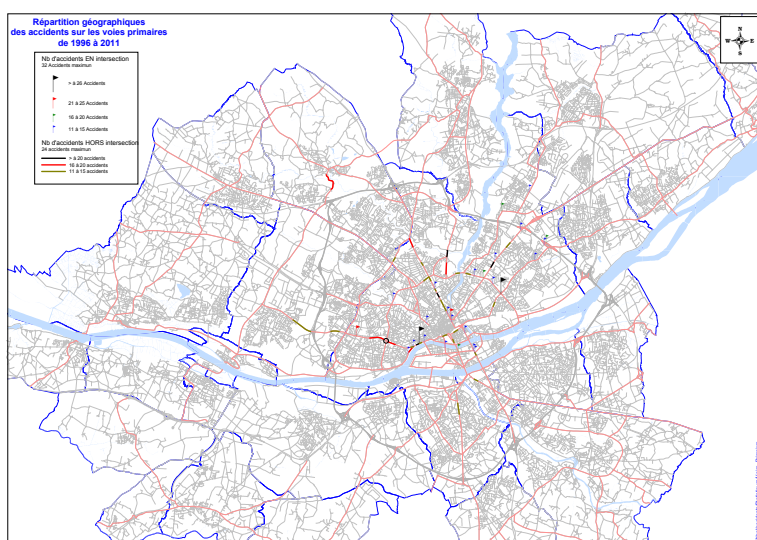
ACCIDENTOLOGIE VÉLO

Par rapport à l'année précédente les accidents vélos en 2011 sont passés de 7 à 9 % de l'ensemble des accidents (un total de 472 tous modes confondus). La pratique augmente nettement et le nombre d'accidents à vélo bien moins, mais rien de comparable à l'accidentalité des deux-roues motorisés et à celle des Véhicules utilitaires légers (livreurs trop pressés). Sur la carte ci-contre on peut constater que les accidents mortels, heureusement en baisse, ont d'abord touché les deux-roues motorisés, les voitures et les piétons.

Une étude lyonnaise parue en août 2012, Accidentalité à Vélo et Exposition au risque (IFSTTAR) vient de montrer que si le vélo présente un risque il est moins fort que celui des scooters et des motos. Comme l'étude amalgame pratique sportive du vélo et déplacement-transport alors qu'il est avéré que le risque est supérieur hors agglomération et dans des conditions de performance et de vitesse, les résultats sont donc faussés pour le vélo utilitaire au quotidien. Ci-joint un extrait de la synthèse : « Si le risque d'accident à vélo est plus élevé qu'en voiture, sa pratique a des effets bénéfiques sur la santé, en termes cardio-vasculaires mais pas seulement. Pour un million d'heures passées, le risque d'être blessé (toutes gravités confondues) est 8 fois plus élevé à vélo qu'en voiture et 20 fois plus élevé qu'à pied ; il est 5 fois moins élevé qu'en deux-roues motorisés. Chez les cyclistes, le risque d'accident corporel est plus élevé chez les 18-25 ans, chez les femmes, et hors ville dense. Ce dernier point contredit l'idée reçue « le vélo en ville c'est dangereux ». En termes d'évolution, les cyclistes enregistrent la plus forte baisse du risque d'être blessé. Cela plaide en faveur de la « sécurité par le nombre »



15 accidents mortels en 2011 dans l'agglomération nantaise



Répartition géographique des accidents sur les voies primaires de 1996 à 2011

Nos relations récentes avec Nantes Métropole

Nos relations avec Nantes Métropole n'ont pas toujours été celles d'un « long fleuve tranquille ». D'une situation de crise dans le courant du mois de mars nous avons aujourd'hui trouvé un cadre de travail constructif.

Dans le cadre d'une réunion en avril, Jacques GARREAU, Vice-Président de Nantes Métropole nous fait état de la volonté politique de collaboration constructive avec Place au Vélo tout en réaffirmant l'indépendance de Place au Vélo. Il fait également le constat qu'effectivement les projets des aménagements ne sont pas transmis suffisamment longtemps à l'avance.

De notre côté nous rappelons que Place au Vélo a également la même volonté d'établir des relations constructives avec Nantes Métropole. Il est important pour nous d'avoir connaissance des projets en amont afin de faire nos propositions et d'entendre les arguments et les justifications de Nantes Métropole sur les éventuels points de

désaccord et ceci pour ne pas laisser dans le flou nos adhérents puisque nous ne pouvons leur répercuter l'avancée ou la nature des projets.

Nous rappelons également que certains documents promis sur les études en cours : portes du périphérique, accidentologie, comptabilité des cyclistes sur les axes nantais, restent encore en attente.

Cette rencontre du mois d'avril nous a permis de fixer un cadre et une méthode de travail. Nous décidons notamment de :

- proposer un projet de charte de fonctionnement (une charte n'est pas un contrat mais un document fixant des grands principes)
- fixer le calendrier annuel de rencontre que nous propose J. GARREAU (5 réunions/an de 3 heures).
- rédiger des comptes-rendus covalidés afin de conserver la mémoire des échanges
- demander à nos adhérents de nous envoyer

leurs observations sur les aménagements et de remettre à intervalle régulier un dossier à Nantes Métropole (comme on le faisait avec les fiches de signalisation) pour lequel nous demandons un retour écrit et argumenté.

- proposer un ordre du jour transmis au moins deux semaines avant chaque réunion par transmission de courriels à Jacques GARREAU, Éric CHEVALIER et Hadrien BEDOK.

Depuis le mois d'avril deux réunions de travail ont eu lieu. S'il nous reste encore à affiner nos propositions de travail, on peut dire qu'aujourd'hui nous avons trouvé un cadre de fonctionnement qui nous permet de travailler dans des relations constructives et positives tout en gardant bien évidemment notre liberté de parole en tant qu'association de promotion des déplacements à vélo en milieu urbain.

Jean-Paul

les Actions de PAV

RENTRÉE ET NOMBREUSES OCCASIONS DE FAIRE CONNAÎTRE PAV

Pour faire connaître l'association et répondre aux questions des nantaises et nantais sur le vélo, nous étions présents au vide-grenier du grand clos, quartier dynamique près de l'Eraudière au nord-est de Nantes. Belle occasion d'annoncer la Bourse aux vélos et d'inviter aux bricovélos les nombreuses personnes intéressées.

BOURSE AUX VÉLOS

21ème édition au parc du Grand Blotterau le samedi 29 septembre de 9h30 à 16h30. Vendeur et acheteurs sont attendus par les adhérents de PAV mobilisés sur l'évènement.



BOUAYE FÊTE LE VÉLO

Pour valoriser les déplacements quotidiens à vélo auprès des boscéens et leur présenter les récents aménagements cyclables de la commune, Place au Vélo et la mairie de Bouaye organisent différentes actions cet automne.

Au programme :

Samedi 6 octobre de 14h à 16h30 : balade « Le vélo malin au quotidien » avec découverte des structures éducatives et culturelles de la commune et leurs équipements cyclables, diffusion du court-métrage « Le Cauchemar d'Henry Ford » à la bibliothèque et verre de l'amitié. Infos

pratiques : Départ à 14h de la Place Bois Jacques.

Jeudi 11 octobre de 9h à 13h : atelier de contrôle technique et marquage contre le vol. Infos pratiques : Place du marché. Prévoir sa carte d'identité pour le marquage.

Vendredi 23 novembre de 18h30 à 20h30 : balade « Sur la piste des énergies » animée par l'association Grain de Pollen. Informations sur les pertes d'énergie des bâtiments grâce à une caméra thermographique. Échanges autour d'un vin chaud.

Infos pratiques : Départ à 18h30 du Lycée Alcide d'Orbigny. Prévoir son vélo avec éclairage en état, chasuble... et des habits chauds ! Inscription auprès de Place au Vélo (nombre limité)

La mairie de Bouaye sortira un supplément spécial vélo pour présenter les récents aménagements et les projets cyclables sur la commune.

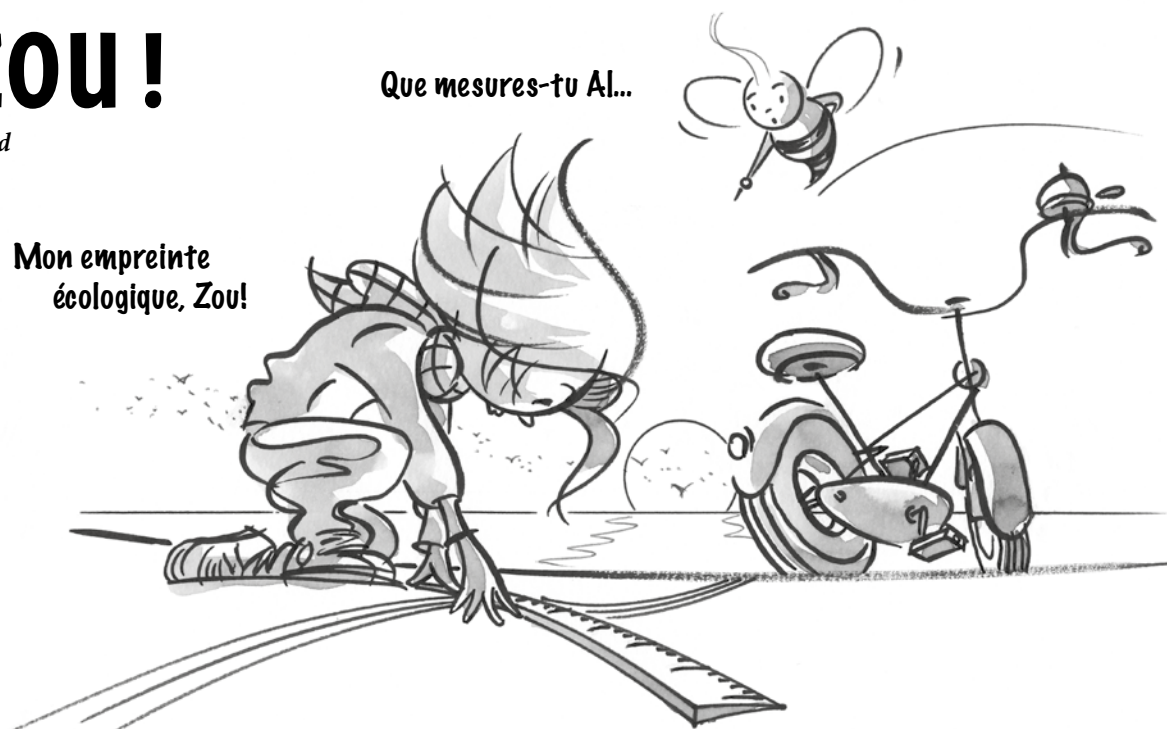


AL et ZOU !

par Michel-Marie Bougard

Que mesures-tu Al...

Mon empreinte
écologique, Zou!



FAITES-VOUS COACHER POUR OSER LE VÉLO !

Le coaching est une nouvelle action que Place au Vélo a souhaité mettre en place en s'inspirant de l'expérience bruxelloise. Son principe est de rassurer, d'accompagner et de conseiller individuellement des cyclistes urbains néophytes qui n'oseraient pas se lancer seul.

Douze personnes se sont inscrites pour le coaching vélo en juin ou juillet. Parmi celles-ci, Cécile, Marion, Sophie, Bertrand, Régine, Claudine et Sophie ont été mis en relation avec des coachs volontaires et bénévoles de Place au Vélo (Colette, Michèle, Thierry, Jean-François, Xavier, Daniel, Stéphane) qui habitaient leur quartier respectif. Et l'accompagnement a pu commencer au gré des envies et des disponibilités des coachs et coachés.

Marion témoigne : « *Je voulais essentiellement obtenir des conseils concernant le passage des giratoires. Avec ma coach, nous avons donc défini un parcours permettant d'en prendre le plus possible, de tailles différentes et dans des types de circulation également différents. Michèle m'a également conseillée sur le contrôle visuel de la circulation, la façon de signaler ma direction et sur l'entretien de mon vélo.* »

D'autres, comme Sophie, n'étaient pas sûres lors des changements de voie, et ont pu apprendre à anticiper et à affirmer leurs gestes pour ne pas surprendre les autres usagers de la rue,

et pour s'imposer plus facilement.

Trois à Quatre trajets maximum étaient proposés aux participants, et la plupart n'ont eu besoin que d'une ou deux séances pour se sentir à l'aise. Ce n'est pas le cas de Cécile, qui quelques mois auparavant n'était jamais montée sur une bicyclette et a suivi une formation accélérée de deux mois. Le coaching devait lui permettre de conforter les acquis et de vaincre la peur de circuler en ville. Malgré les bons conseils de Colette, elle ne se sent « pas encore assez à l'aise sur un vélo pour pratiquer en ville sans mettre en danger les autres ou moi-même ».

Ces divers témoignages montrent que circuler à vélo en ville n'a rien d'évident lorsqu'on n'en n'a pas l'habitude. Le cycliste va moins vite que les autres véhicules, il est plus fragile, et quand les aménagements spécifiques sont insuffisants, il doit sans cesse anticiper et s'imposer pour prendre sa place.

Aussi le coaching semble répondre à un besoin, et cette première expérience est réussie, c'est pourquoi nous profitons du nouvel aménagement cours des 50 otages pour la reconduire entre le 1er et le 20 octobre. Faites-le savoir autour de vous : les coachs bénévoles de Place au Vélo sont prêts à donner leurs conseils à vos amis, voisins, collègues...

Loïc

TÉMOIGNAGES

« J'avais envie de faire du vélo mais n'en avais pas fait depuis très longtemps et jamais en ville, ce qui me semblait trop dangereux et puis... dans un journal, une annonce «coaching vélo» a mis fin à mes hésitations. Je me suis inscrite, Loïc (chargé de ce projet pour l'association) m'a contactée rapidement et j'ai commencé : 2h de code (indispensable), puis sorties vélo en centre-ville, un peu tendue la 1ère fois : remonter sur un vélo dans une ville avec voitures, bus et... beaucoup de ronds-points, je n'étais pas très à l'aise (et en + il pleuvait !) mais Daniel, mon coach était tellement calme, patient et décontracté que les tensions se sont vite dissipées (enfin presque). Heureusement qu'il n'a pas trop fait cas de mes appréhensions de départ, il semblait juste normal de ré-ajuster les erreurs que je faisais et ce le plus tranquillement du monde, tout s'est bien passé et maintenant je continue en solo ou avec des amis avec le plus grand plaisir. Merci à Loïc, Frédéric et Daniel pour leur gentillesse et pour cette bonne idée d'aider à «se remettre en selle». »

VIVE LE VÉLO et BRAVO au «COACH»

Régine jeune retraitée

« Il pleuvait un peu hier matin pour notre premier rendez-vous, mais ce ne sont pas quelques gouttes qui repoussent les cyclistes. Régine qui n'avait plus fait de vélo depuis l'âge de 8 ans (!) a retrouvé assez vite l'équilibre et la circulation qu'elle appréhendait. Quelques tours de roues derrière moi vers le centre-ville, les giratoires devant le CHU, bandes cyclables et couloirs de bus... et hop, changement de rôle, Régine en pôle position, pour se surprendre à s'imposer aux voitures, motos et camions dans les ronds-points. Quelle satisfaction ! Vélo adopté et projet de le reprendre fréquemment ! Rassurée et mise en confiance, une nouvelle adepte est née... Nous nous revoyons la semaine prochaine...

Le coaching se poursuit. Aujourd'hui, deuxième séance avec Régine, déjà plus sûre que la semaine passée. Cela permet d'assurer certains réglages : hauteur et serrage de selle, démarrage et changements de vitesse... Beaucoup de plaisir partagé, d'assurance consolidée, de liberté retrouvée ! Entre temps, elle avait fait un peu de vélo seule dimanche dernier mais avec certaines difficultés. Elle est prête pour en faire seule et compte bien prendre un abonnement à l'année pour un bicloo ! »

Daniel

NANTES CYCLABLE SE CHERCHE

Saluons une nouvelle initiative : le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement de l'ouest qui travaille pour le CERTU a réalisé une étude sur les pistes cyclables mises à niveau du trottoir afin d'en «objectiver» l'évaluation à partir de trois situations nantaises. Confirmation que le bon sens se partage aussi à vélo et que le cheminement du quai de Versailles est bien peu lisible et casse-pieds.

Le rapport est consultable sur le site du Certu en cherchant Nantes : trois aménagements cyclables à hauteur de trottoir ont été évalués.



Les balades Estuaire de l'été

Le Serpent de St Brévin, la colonie de singes, le guépard et les ours de Port Lavigne, Lunar Tree à Nantes, le Jardin du Tiers Paysage à ST Nazaire n'ont plus de secret pour les cyclistes des balades de cet été. Les œuvres d'Estuaire nous ont guidées au fil de l'eau, de Nantes à l'embouchure de la Loire, en passant par Paimboeuf, le Château du Pé, Lavau, Cordemais, Couëron, où nous avons retrouvé la Maison dans l'eau, sans oublier les grands classiques : le Bateau mou qui garde l'entrée du Canal de la Martinière et le Pendule de Rezé qui nous fait sentir le temps qui passe.

Plus de 50 personnes ont ainsi pu apprécier de se rendre à vélo, en bonne compagnie, sur les différents sites pour voir ou revoir les œuvres proposées tout au long de ce parcours. Le fleuve, les lignes d'horizon, la lumière magnifique, c'est avec le vélo que nous les avons appréciés. Partager la joie de pédaler ensemble et la découverte de l'art contemporain, que demander de plus à nos dimanches d'été !

Isabelle

VÉLO AU BORD DE L'EAU

Sur le port de La Rochelle, beaucoup de piétons bien évidemment, et un panonceau à l'attention des cyclistes qui les invite à la prudence (photo jointe) : que du bon sens. Et beaucoup plus intelligent que le panneau interdisant aux vélos de dépasser les 10 km/h à Cagnes-sur-Mer sur la promenade du front de mer. Il y en a qui sont vraiment à l'ouest !

Dominique

Marquage

Le site WWW.BICYCODE.ORG fait peau neuve !

La FUB a procédé à la mise en ligne de son tout nouveau site internet sur le marquage Bicycode, www.bicycode.org. Un design simple et épuré et une navigation plus fluide améliorent l'information des visiteurs et offrent de nouveaux services aux cyclistes :

- création d'un espace personnel « compte utilisateur » avec son ou ses vélos marqués Bicycode et possibilité d'ajouter une photo de son vélo
- carte interactive de géolocalisation des opérateurs de marquage
- possibilité de déclarer en ligne un vélo non marqué, seulement s'il est volé, durant une période de 3 mois et fonctionnalité limitée à la seule déclaration du vol
- possibilité pour les internautes

trouvant un vélo signalé volé d'en informer directement le propriétaire par e-mail

- possibilité pour les forces de l'ordre d'entrer directement en contact avec les propriétaires de vélos retrouvés
- possibilité pour les professionnels propriétaires de flottes de vélo de rattacher au compte utilisateur une liste de plusieurs centaines de vélos et de les enregistrer en un seul clic

D'autres services sont mis à la disposition de l'internaute : abonnement au flux RSS, formulaire de contact, possibilité de recommander cette page à un ami, de partage sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Google +.

Je peux le faire! Je suis partie en vacances à vélo!

Je veux dire : j'ai pris le train pour la mer (Royan) et emporté mon vélo pour rouler le long de la plage ou pas trop loin. Nous étions deux adultes cyclistes ordinaires et une jeune fille de 12 ans et demi à l'aise à vélo mais pas avec les voitures.

Rien de nouveau sur le papier. Oui, mais j'ai parcouru l'itinéraire de la Vélodyssée entre Royan et Rochefort-sur-Mer. Du sud au nord, et par étape de 25 à 30 kilomètres, avec un jour sédentaire sur 4 prévus.

Je n'ai pas suivi tout le temps le balisage : quand il a quitté le bord de l'eau à partir de Marennes, il a fallu se débrouiller avec les itinéraires communaux de promenade (à Marennes, à Brouage, à Rochefort).

Oui, le tracé de la Vélodyssée mérite d'être bien préparé à cet endroit. Peut-on oui ou non se passer de parcourir la citadelle de Brouage, envasée, au milieu de pâturages

à chevaux et de quelques bassins encore mouillés, mais toujours fière comme une île ? Tout s'est bien passé pour les machines : une vraie bonne copine nous a mis en garde contre une selle inadaptée avant de partir, et les bagages contenaient le minimum puisque le couchage était prévu en auberge de jeunesse ou équivalent (le petit camping à la ferme de Saint-Augustin séduit les vacanciers avec du miel produit sur place et un terrain immense, et l'hôtel de Brouage très accueillant).

Nous avons trouvé ce que nous cherchions : des pistes dans les bois avec la mer derrière la dune (La Palmyre), des petites plages aux pieds de villas des années 20 et 30 (Saint-Palais) et des bassins d'huîtres (Marennes, Brouage), ou des marécages garnis d'oiseaux migrateurs (réserve naturelle de Moëze). Le chantier de l'Hermione (la réplique de la caravelle de la Fayette en construction) a terminé les vacances (la proue en tête de lion est plus effrayante que le jaguar sur les voitures).

Mais ce qui n'était pas prévu c'était la fringale le deuxième jour : il faut manger des pâtes à tous les repas pour pédaler 3 heures à l'aise même doucement, je l'avais oublié !

Et surtout, avant de partir j'ai bien failli ne pas trouver le guide (édition OUEST FRANCE) grâce auquel j'ai évité le pont routier de Marennes, où s'engage pourtant la Vélodyssée. J'ai préféré traverser la Seudre en barge (d'ostréiculteur) du port de La Tremblade, et dont les passages dépendent de la marée.

Catherine

La Voie du Puy et la Vélodyssée

Cet été, après un Nantes-Clermont-Ferrand en train (pris le samedi 28 juillet à 6h14... horaire matinal mais conditions optimales garanties pour y transporter mon vélo), j'ai rejoint le Puy-en-Velay via Issoire et Brioude, et la superbe vallée de l'Allagnon : une bonne mise en jambes pour arpenter les quelques 800 km jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Je me suis fortement inspiré du véloguide «Le Voie du Puy à vélo» (de Marie-Hélène

et Pierre Costes, aux éditions Ouest-France). Bien documenté, précis dans les indications, des cartes supplémentaires ne sont pas indispensables si l'on suit seulement le chemin, qui nous fait traverser des régions magnifiques (le plateau de la Margeride, l'Aubrac (un petit bout de Mongolie!), le Gers, la Gascogne, les Pyrénées-Atlantiques), des cités médiévales et des bijoux architecturaux (églises romanes, places couvertes, halles aux grains, toits de lauzes, murs de pierre sèche), des rivières (l'Allier, le Célé, le Lot, le Tran, le canal latéral de la Garonne). Amateurs de balades tranquilles sans dénivelés s'abstenir ! A certains endroits, il faut accepter de mettre pied à terre : très bien pour assouplir les mollets et se payer quelques tranches de vie avec les marcheurs de Saint-Jacques. Le Gers, avec ses innombrables collines s'est avéré être le département le plus difficile à traverser (très casse-pattes : d'un coup je descends, mais l'élan ne suffit pas pour amorcer la montée (les 35 kg du vélo + sacoches accrochent inexorablement les 59 kg du bonhomme à la terre ferme!). L'itinéraire proposé aux cyclorandonneurs emprunte en grande majorité des petites routes tranquilles (même s'il faut de temps en temps accepter une circulation soutenue aux entrées et sorties de certaines villes comme Figeac ou Cahors) et quelques portions carrossables avec les marcheurs.

De Saint-Jean-Pied-de-Port, la route départementale (empruntée de bonne heure pour éviter le gros de la circulation) me promet une descente de près de 40km dans la vallée de la Nive, puis près de 20km en site propre le long de cette rivière vers Bayonne. La Vélodyssée est bien balisée dans l'ensemble, de super coins à visiter (à faire de toute évidence hors saison!), mais des portions sont complètement oubliées par les collectivités : aucun aménagement cyclable

en sortant de Bayonne, une entrée sur Rochefort qui met à mal les roues du vélo (et les nerfs du cycliste!), un itinéraire provisoire en arrivant sur Rochefort qui nous fait regretter de ne pas avoir de carte pour trouver un itinéraire plus sympathique, en direction du Pont du Brault (limite Charente/Vendée), une portion le long d'un canal où l'on devine très bien sous les roues les traverses d'une ancienne voie de chemin de fer et un champ avec le vent dans l'pif sur 15km de terrain chaotique!

Le bassin d'Arcachon est entouré de 80 km d'itinéraire cyclable de qualité : de cette piste cyclable, on ne devine rien de la beauté du site et il faut régulièrement la quitter sur 2-3 km pour en profiter. Je me suis arrêté dès mon entrée dans la baie de l'Aiguillon (un vent puissant a eu raison de ma fougue cyclopédique !). Aussi, je me suis rabattu sur le canal de Luçon avec un vent de 3/4 dans l'dos pour rattraper la gare de Luçon et revenir tranquillement à Nantes. Deux autres cyclorandonneurs ont eu la même idée ! En conclusion, la Voie du Puy à vélo : ça se vit et se mérite (ayez vos mollets bien affûtés!). La Vélodyssée : à faire hors saison et avoir quelques cartes pour visiter les environs, de crainte que l'ennui et la monotonie ne vous gagnent sous les pinèdes landaises et le chant incessant des cigales.

Dominique



➔ Les plassevélites estivent !

les Sorties de PAV

Bicyc' LETTRE

journal de l'association nantaise "Place au vélo" - Sept 2012 - n°91

Dimanche 14 octobre

Balade de 20 kms pour découvrir ou redécouvrir le ruisseau des Gohards ; le «Péage sauvage» à la «Petite-Amazonie» ; le nouveau pôle d'échange Haluchère et la nouvelle piste cyclable côté périph intérieur. Rdv à Ste Luce à 09h30 Place du marché. Retour prévu vers 12h30.

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

Suite au déménagement de cet été, l'adresse postale de PAV et les bricovélos restent au 8 Rue d'Auvours, mais les salariés et les permanences sont au 1 rue d'Auvours

SUR VOTRE AGENDA

Samedi 29 septembre

❖ Bourse aux vélos, à Nantes parc du Grand Blottereau

Samedis 6 et 20 octobre

❖ 14h-18h Brico vélo et marquage au 8 rue d'Auvours

Jeudi 11 octobre

❖ 9h-13h : contrôle technique et marquage Place du marché à Bouaye

Mercredi 24 et vendredi 26 octobre

❖ 9h-18h Cyclistes brillez Place de l'Ecluse (Cours des 50 Otages)

Samedi 3 novembre

❖ 14h-18h Brico vélo et marquage, Place de l'Ecluse

Samedi 17 novembre

❖ 14h-18h Brico vélo et marquage au 8 rue d'Auvours

Samedi 26 janvier

❖ AG annuelle de PAV

Samedi 6 octobre

14h - 16h30 : Balade « Le Vélo malin au quotidien » à Bouaye

Vendredi 23 novembre

❖ 18h30 - 20h30 : Balade thermographique à Bouaye

La Bicyc'Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 8 rue d'Auvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400 • contact : Nantes@fubicy.org • Internet : <http://placeauvelo-nantes.fr> • Directeur de la publication : Jean-Paul Berthelot • Rédacteur en chef : Christophe Raverdy • Conception graphique : Sapristi 02 40 49 81 74 • Impression : RDS, 12 rue Alain Barbe-Torte 44000 Nantes • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 700 exemplaires. Revue bimestrielle, 5 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Jean-Paul Berthelot ; Stéphane Le Bot ; Loïc Boche ; Muriel Bouhaddi ; Daniel Daoulas ; Pierre Descamps ; Dominique Dupont ; Catherine Perot ; Marc Peroy ; Isabelle Perrone ; Christophe Raverdy ; Jean-Marc Vince • Illustrations : Michel-Marie Bougard



Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire tous les jeudis de 17h à 20h
1, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > <http://nantes.fubicy.org>
et <http://placeauvelo-nantes.fr>

Bulletin d'adhésion

J'adhère à Place au Vélo

et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

☐ Individuel 15 euros - ☐ Famille 20 euros

☐ Réduit 5 euros

et en plus : ☐ Abonnement à Vélocité 16 euros (magazine national de la FUB)

☐ Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place au Vélo et je fais un don deeuros

Paiement par chèque ☐ en espèces ☐

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs bénévoles Oui ☐ Non ☐

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél.

E-mail

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique

Oui ☐ Non ☐

L'adhésion à Place au Vélo permet également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)